

Québec, le 15 mars 2013

À L'ATTENTION DU MÉDECIN TRAITANT OU DU VACCINATEUR

SUJET : ***Vaccination chez les porteurs d'implants cochléaires***

En juin 2002, une alerte a été lancée associant l'implant cochléaire à un risque accru de méningite. À ce moment, un type d'implant à risque potentiellement plus élevé a été retiré du marché et tous les porteurs d'implants ont été vaccinés contre les principaux microorganismes causant des méningites soit le pneumocoque, l'*Haemophilus influenzae* et le méningocoque.

Depuis ce temps, des études épidémiologiques ont permis de confirmer un risque accru de méningite chez les porteurs d'implant cochléaire, risque qui s'est avéré plus important en présence du type d'implant maintenant retiré du marché. Ce risque diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne du moment de la chirurgie. La majorité des cas répertoriés sont associés au pneumocoque et de façon moindre à l'*Haemophilus influenzae*. Le méningocoque est remarquablement absent, ce qui reflète probablement sa pathogénèse par voie hématogène alors que dans le cas du pneumocoque et de l'*Haemophilus*, les voies ORL sont privilégiées.

C'est pourquoi, conformément aux recommandations des autorités de santé publique canadienne et québécoise, nous recommandons que tous les receveurs d'implant soient vaccinés contre le pneumocoque et l'*Haemophilus influenzae* avec les vaccins appropriés à leur âge.

▪ **Vaccination contre l'*Haemophilus influenzae* de type B:**

- **Chez les enfants de ≤ 5 ans** est comprise dans les vaccins combinés incluant l'*Haemophilus influenzae* type B, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite (ex : Pediacel, Infanrix-IPV/Hib). En plus des précédents, elle peut être combinée au vaccin contre l'hépatite B (Infanrix-hexa).
- **Chez les personnes de plus de 5 ans, incluant les adultes** il s'agit d'un vaccin conjugué monovalent Act-HIB ou Hiberix.

- **La vaccination contre le pneumocoque :**
 - **Pour les enfants de ≤ 2 ans** : vaccin conjugué n'incluant que 13 sérotypes mais plus immunogène chez les petits (Pneumovax 13).
 - **Pour les enfants de 2 à 17 ans** : bien qu'ils répondent adéquatement au vaccin polysaccharidique 23-valent (Pneumovax 23), le vaccin conjugué 13-valent (Pneumovax-13) est plus immunogène. C'est pourquoi il est recommandé de donner d'abord le conjugué 13-valent (Pneumovax 13) suivi du 23-valent Pneumovax 23 8 semaines plus tard.
 - **Les enfants ayant reçu un implant cochléaire avant l'âge de 2 ans**, donc d'abord vaccinés avec le conjugué (7-valent avant 2010, 13-valent par la suite), devront recevoir le conjugué 23-valent après avoir atteint l'âge de 2 ans.
 - **Pour les adultes** une dose du vaccin 23-valent polysaccharidique, Pneumovax 23

Ces recommandations s'appliquent aux personnes qui respectent le calendrier régulier de vaccination, avec un nombre de doses qui varie selon l'âge pour le vaccin conjugué. Nous vous prions de référer au Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) pour les différentes modalités d'application ainsi que pour les cédules de vaccination retardées ou modifiées.

Toute la population québécoise de moins de 20 ans a reçu ou doit recevoir le vaccin conjugué contre le méningocoque de type C. Il va sans dire que ceci s'applique également aux porteurs d'implants cochléaires de moins de 20 ans.

Nous vous proposons donc ces recommandations, inspirées des données retrouvées dans la littérature et conformes à celles des autorités de santé publique.

La vaccination devrait être complétée au moins 10 à 14 jours avant la chirurgie.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Richard Bussi eres, m.d., F.R.C.S.(C)
Directeur du Centre qu eb ecois
d'expertise en implant cochl eaire

Claude Tremblay, m.d., FRCP(C)
Microbiologiste-infectiologue
Pour le service de microbiologie-infectiologie

Références :

Reefhuis, J. & al. Risk of bacterial meningitis in children with cochlear implants. N.E.J.M., 2003; 349:435-446.

Gates, G.A. and Miyamoto, R.T. Cochlear implants. N.E.J.M., 2003; 349:421-423.

Relevé des maladies transmissibles au Canada. Recommandations à l'égard de la vaccination des porteurs d'un implant cochléaire. 2003; 29:1-4.

Comité sur l'immunisation du Québec. Avis sur les risques de méningite chez les personnes ayant reçu un implant cochléaire. 31 mars 2003. Pages 1-12.

Protocole d'immunisation du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

- Mise à jour sur l'*Haemophilus influenzae* en novembre 2012.
- Mise à jour sur le pneumocoque en avril 2012.
- Mise à jour sur le méningocoque en mai 2011.